



DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes

C.P. / BOX 89

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0

TELEPHONE: (204) 248-7290

COURRIEL / E-MAIL : villagend@mymts.net

WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA



DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

LE 28 OCTOBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 17 H 00 LE LUNDI 28 OCTOBRE 2024.

PRÉSENTS :

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Cheryl Dyer-Vigier, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Joël Comte, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

AUSSI PRÉSENTE :

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Bev a déclaré la réunion ouverte à 16 h 55.

Adoption de l'ordre du jour :

Résolution no 112 / 24 – Adoption de l'ordre du jour

Proposée par: Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par: Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 28 octobre 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

Adoption des procès-verbaux :

Résolution no 113 / 24 – Adoption des procès-verbaux

Proposée par: Bev Collet

Appuyée par: Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 23 septembre 2024 soit approuvé tels que présenté.

ADOPTÉE

Finances :

Résolution no 114 / 24 – Adoption de comptes créditeurs

Proposée par: Joël Comte

Appuyée par: Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs identifiés dans le lot no 2024-00134 à 2024-00149, allant jusqu'au 24 octobre 2024, d'une valeur de 46 637,33 \$ à prendre du fonds du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes, et d'une valeur de 26 584,35 \$ à prendre du fonds des services publics de Notre-Dame-de-Lourdes, soient approuvés.

ADOPTÉE

Résolution no 115 / 24 – Adoption des états financiers

Proposée par: Denis Bibault

Appuyée par: Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE les rapports financiers du compte général et du compte des services publics, au 24 octobre 2024, soient approuvés tels présentés.

ADOPTÉE

Indemnités et dépenses :

Résolution no 116 / 24 – Indemnités et dépenses

Proposée par: Joël Comte

Appuyée par: Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE les indemnités et les dépenses des membres en octobre soient approuvées selon les renseignements suivants :

	Membre C Viger	Membre B Collet	Membre J Comte	Secrétaire L Sorin	47,36\$/hr R2023- 138
Indemnités mensuelles	\$300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités	100\$- 03/10: Embellissement 15/10: SCPD	150\$- 30/08: Embellissement 27/08,12/09: Splash park	50\$- 21/10: CDC Lourdéon	130,24\$	réunions: 04/10: 0,5 h 28/10: 2,25 hs
Céllulaire				50,00 \$	Res no 2018- 134
Kilométrage	52,80 \$		27,00 \$.55/km
Totaux	452,80 \$	450,00 \$	377,00\$	180,24 \$	

ADOPTÉE

Rapports de membres du D.U.L. :

Résolution no 117 / 24 – Rapports des membres du D.U.L.

Proposée par: Denis Bibault

Appuyée par: Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE les rapports oraux de membres du comité du D.U.L. et les rapports écrits en accompagnement soient adoptés tels que reçus.

ADOPTÉE

Correspondance:

M Richard & Associates – plan stratégique

Mario Girouard – vacances

M Richard & Associates – mise à jour

Résidents – demande

Housing, Infrastructure and Communities Canada – Canada Housing Infrastructure Fund

CDC Lourdeon – construction de bureau

Résolution no 118 / 24 – Correspondance

Proposée par: Bev Collet

Appuyée par: Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE la correspondance reçu jusqu'au 24 octobre 2024 soit acceptée telle que reçue.

ADOPTÉE

Modification de la limite de vitesse dans la zone –

Résolution no 119 / 24 – Modification de la limite de vitesse dans la zone

Proposée par : Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par : Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. recommande à la Municipalité de Lorne qu'elle donne suite à la résolution numéro 2020-063 du conseil concernant le déménagement du panneau indicateur qui limite la vitesse à 60 km/h, panneau qui se trouve le long de la route provinciale numéro 245 au sud du village de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

Passage piétonnier -

Résolution no 120 / 24 – Passage piétonnier

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Joël Comte

ATTENDU QUE le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes a reçu une lettre de la part de citoyens concernés au sujet du passage piétonnier situé au carrefour des routes provinciales 244 et 245 ;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D.U.L. recommande que la Municipalité de Lorne demande pour l'approbation d'une amélioration du passage piétonnier.

ADOPTÉE

Ajournement :

Résolution no 121 / 24 – Ajournement

Proposée par : Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire soit ajournée à 19 h 10 et que la prochaine réunion ordinaire du comité du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes ait lieu à 17 h 00 le lundi 25 novembre 2024.

ADOPTÉE

Présidente, Bev Collet

Secrétaire de séance, Lilliane Sorin